

Département du Haut-Rhin Arrondissement d'Altkirch Canton de Ferrette Nombre de conseillers élus 11 Nombre de conseillers en fonction 11 Nombre de conseillers présents 10	COMMUNE DE LIGSDORF EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance ordinaire du 21 mars 2023 Sous la présidence de MME. BRUGGER Doris, Maire Présents : BRUGGER Doris, BLIND David, HENGY Raymond, HENGY Martine, HENGY Sébastien, MEISTER Josiane, ANTONY Thomas, SCHOFFIT Paul, KAUFFMANN Nicolas, RITTY Yolande Absent excusé : MULLER Noël
--	--

Date de la convocation : 14 mars 2023

11/0323. Demande de prise en charge de frais

Mme Le Maire présente le dossier d'un administré qui a effectué de nombreuses démarches auprès des municipalités successives afin de faire rectifier des erreurs d'arpentage.

Après avoir pris contact avec les services du cadastre, la mairie a eu confirmation que l'administration a bien fait le nécessaire en 2014 et que les limites ont été rectifiées. L'administré en a été informé dans un courrier datant du 10 novembre 2015.

Néanmoins et sur sa propre initiative, cet administré a fait appel à un géomètre afin que ce dernier modifie le bornage. Le montant des frais de géomètre s'élève à 1 500 euros et l'administré demande le remboursement de cette somme à la commune. Il est rappelé que toute intervention de géomètre à la demande d'un privé est à la charge du demandeur.

Après avoir entendu les explications de Mme Le Maire, les membres du Conseil votent et se prononcent en défaveur du remboursement des frais de géomètres engagés par l'administré par

Contre : 9 Abstention : 1 Pour : 0

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux disposition de la loi
n° 82.623. du 22.3.1982

LIGSDORF, le 23 Mars 2023
Le Maire, Doris BRUGGER



Le secrétaire, Marc WOLZELER

Publiée sur le site de la commune le 30.03.2023.

<p>Département du Haut-Rhin</p> <p>Arrondissement d'Altkirch</p> <p>Canton de Ferrette</p> <p>Nombre de conseillers élus 11</p> <p>Nombre de conseillers en fonction 11</p> <p>Nombre de conseillers présents 10</p>	<p>COMMUNE DE LIGSDORF</p> <hr/> <p>EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</p> <hr/> <p>Séance ordinaire du 21 mars 2023</p> <p>Sous la présidence de MME. BRUGGER Doris, Maire</p> <p>Présents : BRUGGER Doris, BLIND David, HENGY Raymond, HENGY Martine, HENGY Sébastien, MEISTER Josiane, ANTONY Thomas, SCHOFFIT Paul, KAUFFMANN Nicolas, RITTY Yolande</p> <p>Absent excusé : MULLER Noël</p>
--	---

Date de la convocation : 14 mars 2023

10/0323. Approbation du devis des travaux sylvicoles de l'ONF

M KUGLER, technicien de l'ONF, a transmis un nouveau devis relatif aux travaux sylvicoles préconisés pour 2023. Cette nouvelle proposition annule et remplace les deux devis présentés antérieurement à savoir

- Le devis de 2022 d'un montant 5700 euros HT pour des travaux qui n'ont pas été réalisés
- Le devis de 2023 à hauteur de 6000.02 euros HT

Le montant des travaux sylvicoles proposé pour 2023 est de 10 797.56 euros HT.

Après en avoir délibéré,

Le conseil vote par : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 10

Et Valide le nouveau devis.

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux disposition de la loi
n° 82.623. du 22.3.1982

LIGSDORF, le 23 Mars 2023
Le Maire, Doris BRUGGER



Le secrétaire, *Martine* POLZER

Publiée sur le site de la commune le 30.03.2023

<p>Département du Haut-Rhin</p> <p>Arrondissement d'Altkirch</p> <p>Canton de Ferrette</p> <p>Nombre de conseillers élus 11</p> <p>Nombre de conseillers en fonction 11</p> <p>Nombre de conseillers présents 10</p>	<p>COMMUNE DE LIGSDORF</p> <hr/> <p>EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</p> <hr/> <p>Séance ordinaire du 21 mars 2023</p> <p>Sous la présidence de MME. BRUGGER Doris, Maire</p> <p>Présents : BRUGGER Doris, BLIND David, HENGY Raymond, HENGY Martine, HENGY Sébastien, MEISTER Josiane, ANTONY Thomas, SCHOFFIT Paul, KAUFFMANN Nicolas, RITTY Yolande</p> <p>Absent excusé : MULLER Noël</p>
--	---

Date de la convocation : 14 mars 2023

9/0323. Approbation de l'avenant pour les charges du contrat de location du logement de la mairie

Lors de la signature du contrat de location de l'appartement F2 se situant dans le bâtiment de la mairie, la clause permettant la révision du montant des charges n'a pas été complétée. Au vu de l'augmentation constante du prix du fuel et dans le cadre d'une harmonisation du montant des charges, Mme Le Maire propose de faire signer, à l'actuel locataire, un avenant au contrat de location du 23 juin 2015.

Après en avoir délibéré,

Le conseil vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 10

Et autorise Mme le Maire à signer l'avenant au contrat de location.

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux disposition de la loi
n° 82.623. du 22.3.1982

LIGSDORF le 23 Mars 2023
Le Maire, Doris BRUGGER



Le secrétaire, Martine FOLZER 

Publiée sur le site de la commune le 28.03.23.

Département du Haut-Rhin Arrondissement d'Altkirch Canton de Ferrette Nombre de conseillers élus 11 Nombre de conseillers en fonction 11 Nombre de conseillers présents 10	COMMUNE DE LIGSDORF EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance ordinaire du 21 mars 2023 Sous la présidence de MME. BRUGGER Doris, Maire Présents : BRUGGER Doris, BLIND David, HENGY Raymond, HENGY Martine, HENGY Sébastien, MEISTER Josiane, ANTONY Thomas, SCHOFFIT Paul, KAUFFMANN Nicolas, RITTY Yolande Absent excusé : MULLER Noël
--	--

Date de la convocation : 14 mars 2023

8/0323. Approbation du tableau des effectifs au 1^{er} janvier 2023

Mme le Maire rappelle à l'assemblée :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au bon fonctionnement des services.

Service	Filière	Grade/Emploi	Fonctions	Temps de travail	Postes pourvus	Postes vacants
Administratif	Administrative	Catégorie C / Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} classe Titulaire	Secrétaire	28h/semaine TNC	1	0
Technique	Technique	Catégorie C / Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe Titulaire	Ouvrier communal	28h/semaine TNC	1	0

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Vote par : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 10

Décide de fixer ainsi qu'il suit le tableau des effectifs du personnel communal à compter du 1^{er} janvier 2023.

Dit que les crédits budgétaires nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au budget de la commune, chapitre 012.

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions de la loi
n° 82.623. du 22.3.1982

LIGSDORF, le 23 Mars 2023

Le Maire, Dominique RINGGER



Le secrétaire, Marie-Françoise FOLZER

A handwritten signature in blue ink, likely belonging to Marie-Françoise Folzer, the secretary.

Publiée sur le site de la commune le 28.05.23

<p>Département du Haut-Rhin</p> <p>Arrondissement d'Altkirch</p> <p>Canton de Ferrette</p> <p>Nombre de conseillers élus 11</p> <p>Nombre de conseillers en fonction 11</p> <p>Nombre de conseillers présents 10</p>	<p>COMMUNE DE LIGSDORF</p> <hr/> <p>EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</p> <hr/> <p>Séance ordinaire du 21 mars 2023</p> <p>Sous la présidence de MME. BRUGGER Doris, Maire</p> <p>Présents : BRUGGER Doris, BLIND David, HENGY Raymond, HENGY Martine, HENGY Sébastien, MEISTER Josiane, ANTONY Thomas, SCHOFFIT Paul, KAUFFMANN Nicolas, RITTY Yolande</p> <p>Absent excusé : MULLER Noël</p>
--	---

Date de la convocation : 14 mars 2023

6/0323. Affectation du résultat

Le Conseil Municipal délibère et décide à l'unanimité d'affecter les résultats ci-dessus de la manière suivante:

Affectation de l'excédent de fonctionnement de 128 433.69 € au compte R 002

Affectation de déficit d'investissement de 28 966.44 € au compte R001

Excédent de fonctionnement capitalisé de 28 966.44 € au compte R1068

Le conseil vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 10

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux disposition de la loi
n° 82.623. du 22.3.1982

LIGSDORF, le 23 Mars 2023
Le Maire, DOMINIQUE BRUGGER



Le secrétaire, Martine FOLZER

Publiée sur le site de la commune le 28.05.23

Département du Haut-Rhin	COMMUNE DE LIGSDORF
Arrondissement d'Altkirch	EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Canton de Ferrette	Séance ordinaire du 21 mars 2023
Nombre de conseillers élus 11	Sous la présidence de MME. BRUGGER Doris, Maire
Nombre de conseillers en fonction 11	Présents : BRUGGER Doris, BLIND David, HENGY Raymond, HENGY Martine, HENGY Sébastien, MEISTER Josiane, ANTONY Thomas, SCHOFFIT Paul, KAUFFMANN Nicolas, RITTY Yolande
Nombre de conseillers présents 10	Absent excusé : MULLER Noël

Date de la convocation : 14 mars 2023

5/0323. Présentation du compte administratif 2022

Le conseil Municipal,

➔ **Prend connaissance** du compte administratif du budget 2022 de la commune qui s'établit comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES	384 046.60€	62 895.71€
DEPENSES	-372 759.58€	-46 896.58€
RESULTATS 2022	11 287.02€	15 999.13€
AFFECTATION RESULTAT N-1	146 113.11€	-44 965.57€
TOTAL	157 400.13€	-28 966.44€

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux disposition de la loi
n° 82.623. du 22.3.1982

LIGSDORF, le 23 Mars 2023
Le Maire,  BRUGGER

Le secrétaire,  Martine FOLZER

Publiée sur le site de la commune le 28.03.23

Département du Haut-Rhin	COMMUNE DE LIGSDORF
Arrondissement d'Altkirch	EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Canton de Ferrette	Séance ordinaire du 21 mars 2023
Nombre de conseillers élus 11	Sous la présidence de MME. BRUGGER Doris, Maire
Nombre de conseillers en fonction 11	Présents : BRUGGER Doris, BLIND David, HENGY Raymond, HENGY Martine, HENGY Sébastien, MEISTER Josiane, ANTONY Thomas, SCHOFFIT Paul, KAUFFMANN Nicolas
Nombre de conseillers présents 9	Absents excusés : MULLER Noël, RITTY Yolande

Date de la convocation : 14 mars 2023

4/0323. Droit de préemption de terrains boisés

Dans un courrier du 3 MARS 2023 Maître Anne SCHMIDT informe la commune que le propriétaire de terrains boisés lieudit AUF DER HOEHE cadastrés section C parcelles numéros 737, 738, 739, 740 et 741 souhaite vendre son bien.

Conformément aux dispositions de l'article L.331-22 du Code forestier, le Maire dispose d'un droit de préemption en cas de vente d'une propriété classée au cadastre en nature de bois et forêts d'une superficie inférieure à quatre hectares, contiguë à une parcelle communale soumise à un document d'aménagement visé à l'article L.122-3 du Code forestier.

Hors de la présence de Mme Josiane MEISTER

Le conseil vote par : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 8

Et

Renonce au droit de préemption du terrain boisé lieudit AUF DER HOEHE cadastrés section C parcelles numéros 737, 738, 739, 740 et 74.

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux disposition de la loi
n° 82.623. du 22.3.1982

LIGSDORF, le 23 Mars 2023
Le Maire, Doris BRUGGER

Le secrétaire, Martine FOLZER



Publiée sur le site de la commune le 28.03.23.

Département du Haut-Rhin	COMMUNE DE LIGSDORF
Arrondissement d'Altkirch	EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Canton de Ferrette	Séance ordinaire du 21 mars 2023
Nombre de conseillers élus 11	Sous la présidence de MME. BRUGGER Doris, Maire
Nombre de conseillers en fonction 11	Présents : BRUGGER Doris, BLIND David, HENGY Raymond, HENGY Martine, HENGY Sébastien, MEISTER Josiane, ANTONY Thomas, SCHOFFIT Paul, KAUFFMANN Nicolas
Nombre de conseillers présents 9	Absents excusés : MULLER Noël, RITTY Yolande

Date de la convocation : 14 mars 2023

3/0323. Droit de préférence d'un terrain boisé

Dans un courrier du 28 janvier 2023, Maître Anne SCHMIDT informe la commune que le propriétaire de terrains boisés lieudit GEISENMATTEN cadastrés section A parcelles numéro 842 et numéro 843 souhaite vendre ses biens à un particulier.

Conformément aux dispositions de l'article L.331-24 du Code forestier, le Maire dispose d'un droit de préférence en cas de vente d'une propriété classée au cadastre en nature de bois et forêts d'une superficie totale ou inférieure à quatre hectares.

Hors de la présence de Mme Josiane MEISTER

Le conseil vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 8

Et

Renonce au droit de préférence des terrains boisés lieudit GEISENMATTEN cadastrés section A parcelles numéro 842 et numéro 843.

Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux disposition de la loi
n° 82.623. du 22.3.1982

LIGSDORF, le 23 Mars 2023
Le Maire, Doris BRUGGER



Le secrétaire, Martine FOLZER

Publiée sur le site de la commune le 28.03.23.